

ABDUL RAHMAN GHASSEMLOU

Homme de paix

Homme de dialogue

1930-1989



Institut de la Méditerranée de Paris

PARTI DEMOCRATIQUE DU KURDISTAN D'IRAN

Institut kurde de Paris

Br. 6 EN 58

ABDUL RAHMAN GHASSEMLOU

Homme de paix, homme de dialogue

1930 - 1989

Institut kurde de Paris



PDKI c/o AFK - B.P.102
75623 PARIS Cedex 13
FRANCE

Paris, décembre 1989

Institut kurde de Paris

S O M M A I R E

1. Biographie
2. Hommages au Dr. Ghassemlou (20 juillet 1989)
3. 25 millions de Kurdes (Chronologie 1979-1989)
4. Autonomie du Kurdistan d' Iran (Extraits du programme du PDKI)
5. Lettre au secrétaire général de l' ONU (Août 1988)
6. Conférence de Madrid (Octobre 1988)
7. Mission d' enquête au Kurdistan iranien (Septembre 1983)
8. La mort d' un humaniste (Dr. Bernard Granjon)

° ° °
°

PDKI c/o AFK - B.P.102
75623 PARIS Cedex 13
FRANCE

L' année 1989 s' achève. Une année de deuil. Une année de souffrance infinie pour les hommes, femmes et enfants du Kurdistan.

A tous nos frères et soeurs kurdes, à tous les peuples de l' Iran, nous offrons nos voeux de paix et de réconciliation.

Pour la grande famille du Moyen-Orient, nous espérons la fin des conflits et l' entente cordiale.

A nos amis européens de l' Atlantique à l' Oural, nous souhaitons de poursuivre ce magnifique dialogue qu' ils ont entamé.

A tous ces citoyens du monde, qui nous ont manifesté tant de sympathie, nous disons notre confiance en l' avenir.

Les droits de l' homme, la justice pour tous dans un univers de paix et de tolérance, tel était l' idéal du Dr. Abdul Rahman Ghassemlou.

Tel sera notre message pour 1990.

Le Parti Démocratique du Kurdistan d' Iran
(Représentation à l' étranger)

ABDUL RAHMAN GHASSEMLOU

Abdul Rahman Ghassemlou, Secrétaire Général du Parti Démocratique du Kurdistan d'Iran (P.D.K.I.) est né le 22 décembre 1930 à Ourmiah, au Kurdistan.

Après des études supérieures à Paris et à Prague, il a notamment été professeur d'économie à l'université de Prague de 1961 à 1976, puis à Paris de 1976 à 1978.

En 1941, les Alliés occupent l'Iran dans le but d'établir le "Pont de la Victoire", ce qui précipite la chute de Reza Chah qui avait collaboré avec les Allemands pendant la guerre. Un changement politique important commence à se dessiner dans le pays.

Au Kurdistan d'Iran renaît le mouvement national et, le 16 août 1945 est créé le Parti Démocratique du Kurdistan d'Iran, mouvement qui attire surtout la jeunesse kurde dont Abdul Rahman Ghassemlou. Il participe à la formation de la première république kurde. La République Kurde de Mahabad est proclamée le 22 janvier 1946. En décembre, avec l'appui des forces anglo-américaines, les armées impériales entrent dans Mahabad et c'est la chute de la République. Le Président Qazi Mohammad et ses proches sont mis à mort le 30 mars 1947. S'en suivent des exécutions massives.

Le 14 juillet 1958, le renversement de la monarchie en Irak ouvre de nouvelles perspectives au développement de la lutte du peuple kurde dans son ensemble. Molla Mostafa Barzani, dirigeant du Parti Démocratique du Kurdistan d'Irak, rentre d'un exil de 11 ans en U.R.S.S.. Il demande à Abdul Rahman Ghassemlou de revenir au Kurdistan. Mais, dès 1960, Abdul Rahman Ghassemlou est obligé de quitter à nouveau l'Iran. Il restera à l'étranger jusqu'en 1970.

Entre 1967 et 1968, malgré la répression, le mouvement kurde iranien s'organise. Abdul Rahman Ghassemlou participe à sa direction.

En 1970, l'accord entre les Kurdes, dirigés par Molla Mostafa Barzani, et le gouvernement irakien, qui accepte le principe de l'autonomie des Kurdes d'Irak, crée des conditions favorables aux activités du P.D.K.I. en Iran.

En 1973, lors du 3ème Congrès du P.D.K.I., Abdul Rahman Ghassemlou est élu secrétaire général. Aux Congrès suivants, il est reconduit dans ses fonctions.

Le 13 juillet 1989, il est assassiné à Vienne, alors qu'il négociait avec des émissaires du gouvernement iranien, à la demande de ce dernier et ce, en vue de trouver une solution pacifique au problème kurde en Iran.

* *
*

Hommage aux défunts

par Abdullah Hassanzadeh
et Hassan Charafi

représentant le Bureau Politique du
Parti Démocratique du Kurdistan d'Iran

Chers Amis,
Mesdames, Messieurs,
Représentants des Organisations politiques, sociales et humanitaires,
Personnalités éprises de liberté,
Femmes et hommes de bonne volonté.

Nous sommes ici rassemblés pour rendre un dernier hommage à nos deux martyrs, Abdul Rahman Ghassemlou, Secrétaire Général du P.D.K.I. et Abdullah Ghaderi-Azar, membre du Comité Central et Représentant de notre Parti en Europe.

Votre présence parmi nous témoigne de votre attachement au combat pour lequel le Dr. Ghassemlou a sacrifié quarante ans de sa vie. Car nous nous séparons d'un grand révolutionnaire, d'un dirigeant politique de dimension véritablement internationale, d'un homme digne de la tâche qu'il s'était fixée. Dans son inlassable lutte pour sa terre natale, le Kurdistan, et pour l'Iran tout entier, le Dr. Ghassemlou restera un exemple rare non seulement dans l'histoire du Kurdistan mais aussi du Moyen-Orient.

Pour lui, la politique était un art exigeant du réalisme, de la minutie, de la perspicacité, de la finesse.

Le Dr. Ghassemlou était une forte personnalité. Il militait de toute son âme pour la liberté et la justice sociale, pour que cesse l'exploitation de l'homme par l'homme, pour que le destin des peuples soit confié à leurs vrais représentants.

Animé d'une foi profonde en la démocratie, il s'est battu pour son instauration en Iran et son respect au sein du Parti, même si parfois le Parti devait en subir les conséquences. La démocratie disait-il, a son prix qu'un démocrate doit être prêt à payer.

Patriote kurde, il croyait au destin commun des Kurdes. Pour lui, un échec ou une victoire dans une des parties du Kurdistan était l'échec ou la victoire de l'ensemble des Kurdes. Il a su à maintes reprises sacrifier les intérêts du Parti au profit de la Nation kurde dans sa globalité.

A l'époque où revendiquer ses droits pour un peuple était considéré comme un péché mortel, et que les ennemis des Kurdes les accusaient de séparatisme, le Dr. Ghassemlou écrivait avec vigueur dans son livre intitulé "Le Kurdistan et les Kurdes", qu'ils constituent une Nation à part entière. Et d'ajouter : "Si un jour les Kurdes parviennent, comme tant d'autres Nations libres à maîtriser leur destin, il ne s'agira point de séparatisme mais bien d'union".

Il était aussi un authentique patriote iranien et ne permettait à personne de se prétendre plus iranien que lui. Convaincu de l'existence d'un destin commun entre le peuple kurde et les autres peuples d'Iran, il ne concevait de victoire pour les Kurdes sans une étroite collaboration avec les autres peuples d'Iran. Dans cette perspective, il ne négligeait aucune possibilité de coopération avec les organisations patriotiques iraniennes en vue d'un Front uni sans lequel aucune victoire n'est possible.

Notre Secrétaire Général estimait nécessaire d'établir, de consolider et de développer des liens avec l'ensemble des mouvements de libération dans le monde car, disait-il, le mouvement démocratique kurde est inclus dans cet ensemble. Aussi, pour attirer le soutien et la sympathie de l'opinion publique mondiale sur la cause kurde, il ne ménageait aucun effort.

Toutes ces qualités humaines et bien d'autres, de concert avec un sens aigu de l'éthique révolutionnaire, ont fait de lui un personnage dont l'envergure dépasse de loin les frontières du Kurdistan, pour atteindre une dimension mondiale.

Votre présence à tous illustre, oh combien ! ici, en ce jour, la grandeur de cet homme.

A vous tous, merci !

Je te salue Ghassemlou !

Toi, combattant immortel, maître vénéré, dirigeant éclairé, rassure-toi, repose en paix, ton oeuvre considérable a mis en mouvement tout un peuple. Tes disciples et tes compagnons de tranchées sont fidèles à leur serment. Quant au chemin que tu as su tracer, sache qu'il sera foulé par tant d'hommes qu'aucune mauvaise herbe ne pourra l'envahir.

Camarademartyr, ta disparition a endeuillé des milliers de Peshmergas, des dizaines de milliers de membres de ton Parti, des centaines de milliers de personnes qui partagent tes convictions et des millions de filles et fils de ton peuple. Ils te pleurent tous, mais leurs larmes ne sont pas celles du désespoir car un peuple qui a enfanté un homme tel que toi, ne connaît pas le désespoir.

Ils pleurent pour mêler leurs larmes à la poussière de ton chemin et former la boue qu'ils jetteront au visage des ennemis de la liberté et de l'autonomie. C'est en vain que ces ennemis pensent qu'avec ta disparition, ce sont tes convictions qui disparaissent.

Tu aurais souhaité reposer au coeur du Kurdistan aux côtés de nos compagnons de lutte, tombés au champ d'honneur. Nous aussi nous l'aurions souhaité. Mais maintenant que le Kurdistan est sous la botte des hommes de mains de la République islamique rétrograde, nous n'avons pas pu t'offrir des funérailles au pays natal dignes du rang que tu occupais parmi nous.

Te voilà au cimetière du Père-Lachaise, près des grands hommes qui ont bâti l'histoire de France, tout près des Communistes, juste à côté de l'artiste révolutionnaire kurde Yilmaz Guney, non loin de personnalités iraniennes de renom, telles Sadegh Hedayat et Gholam Hussein Saedi.

Lorsque tes aspirations seront réalisées, tes fils et tes fidèles disciples te ramèneront dans ta Patrie. Alors, ton tombeau sera un lieu de pèlerinage pour ton peuple kurde et les autres peuples d'Iran.

Maître, il n'est pas un Kurde révolutionnaire, pas un compagnon de lutte qui n'ait désiré ardemment être présent ici en ce jour. Ils ont respecté tes vœux : ils sont là où tu as voulu qu'ils soient, au Kurdistan, bastion de la lutte pour la liberté, la démocratie et l'autonomie.

Nous sommes leurs messagers pour te transmettre leurs adieux et t'assurer de leur attachement à tes idéaux.

Chers Amis, votre présence à cette cérémonie d'adieux à nos martyrs, A. R. Ghassemlou et A. Ghaderi-Azar, témoigne de l'estime que vous portez à la lutte et au sacrifice de ceux qui sont tombés pour leur peuple et leur Patrie. Permettez-moi, au nom du Parti Démocratique du Kurdistan d'Iran, de tous vous remercier.

Je tiens à exprimer également ma gratitude au peuple et au gouvernement français pour la qualité de leur aide.

Berceau des libertés, la France a toujours été une terre d'accueil pour ceux que leurs idées condamnaient à l'exil. C'est pourquoi les combattants kurdes ont un respect tout particulier pour ce pays.

Le Dr. Ghassemlou était un humaniste, tous les humanistes sont en deuil, et vous êtes en deuil. Permettez-moi, à mon tour, de vous présenter mes condoléances.

Salut à toi, Camarade martyr Abdul Rahman Ghassemlou !

Salut à toi, Camarade martyr Abdullah Ghaderi-Azar !

**Allocution de Bernard Kouchner
Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre
chargé de l'Action Humanitaire**

Encore une fois, voici donc des Kurdes rassemblés pour pleurer leurs morts. Encore une fois, courageusement, malgré bien des interdits, voici des travailleurs kurdes venus d'Europe, des représentants des organisations kurdes, et des amis, des compagnons de route français - si ces mots ont encore un sens après avoir été parfois si mal utilisés.

Nous sommes réunis pour honorer deux combattants kurdes, dévoués entre tous, opiniâtres et inventifs, courageux jusqu'à l'excès. Abdul Rahman Ghassemlou, Secrétaire Général du Parti Démocratique du Kurdistan d'Iran et Abdullah Ghaderi, représentant en Europe du Parti Démocratique du Kurdistan d'Iran. Au sens propre, comme au sens figuré, leurs assassins ont frappé à la tête. Ils ont bien fait leur sale travail : ils l'ont donc fait salement. Les amis des Kurdes, les amis d'Abdullah, les amis d'Abdul Rahman, ne pourront pas oublier ces crimes, ces rafales abjectes, ce complot monstrueux qui a détruit des vies d'hommes d'intelligence, de progrès et de générosité.

Lorsqu'on a eu le privilège et la chance de rencontrer des hommes qui se battent pour leurs idées et pour les autres, on ne sait jamais s'ils finissent Chef d'Etat ou s'ils finissent assassinés.

Nous savons peu des résultats de l'enquête, mais nous avons noté des silences hurlants, des excuses et des dénonciations gênées.

Pour qui ne connaît pas les Kurdes, il s'agit d'un affreux attentat contre deux militants.

Pour ceux qui connaissent les Kurdes, la perte est plus insupportable encore.

Pour tous les Kurdes, un par un, dans les villages aux maisons affaissées par les bombes, dans les villes, dans les camps de réfugiés, la mort de ces deux hommes est une immense perte. Et ici, devant moi, je vois des médecins français, ces "french doctors" qui n'en peuvent plus de donner l'alarme et de soigner les blessés et qui trouvent que cette fois l'injustice est décidément trop grande. Et je vois les représentants des organisations humanitaires, des associations de lutte pour les droits de l'homme, tous ont consacré une partie de leur vie aux populations kurdes, qu'ils me pardonnent de ne pas les citer tous ici.

Ceux qui viennent de mourir ont toujours été les premiers à accepter, à exiger l'aide humanitaire pour tous et d'abord pour leurs propres prisonniers.

Nous voici à nouveau plongés dans la barbarie, comme il est difficile d'admettre qu'il existe des dirigeants politiques dont la pratique quotidienne, le principal instrument de pouvoir, demeure l'assassinat.

A tant prononcer les trois mots Droits de l'Homme, on oublie trop souvent, dans nos pays riches et chanceux que rien n'est jamais acquis, ni les droits ni les hommes. Ce n'est que d'un éternel combat qu'il s'agit.

Il y a des luttes populaires et télévisées, des combats, pour un temps, à la mode. Celui des populations kurdes ne le fut jamais. Trop d'intérêts et de routines, trop de souveraineté de trop d'Etats pour ce peuple brisé entre cinq frontières. Les idéologues en carte n'y reconnaissent pas leurs disciples et les ventriloques habituels des peuples ne proféraient aucun son. Alors, on pouvait le réduire au silence pour qu'ils ne parlent pas leur langue millénaire, on pouvait détruire leurs livres, on pouvait brûler leurs villages, envahir leurs terres et leurs villes, on pouvait expérimenter sur leurs familles d'atroces et modernes bombes, chimiques en particulier ; les responsables du bien et du mal, les héros des indignations et l'homme politique moyen faisaient trop souvent la sourde oreille et le gros dos. " *Des Kurdes meurent, oui, mais tout cela n'est pas clair. Sont-ils de gauche ou de droite, ces enfants kurdes que l'on assassine ?* ".

Il y a aujourd'hui pour défendre les enfants kurdes, la langue, les poèmes kurdes et les traditions villageoises, deux très valeureux combattants de moins. Trois, car il ne nous faut pas oublier qu'à Vienne, on a aussi détruit la vie du Professeur Rassoul. Le Gouvernement français que je représente ici s'incline devant les trois suppliciés et présente à leurs familles, à Hélène, sa femme, notre amie, et à ses deux filles, ses condoléances et son soutien.

-O-O-O-

Quand je pense à toi Abdul Rahman Ghassemlou, je pense d'abord à ton rire. Tu étais capable de rire de tout et de tous les hommes.

Ton immense culture, le regard d'historien et d'intellectuel que tu portais sur toutes les choses dont tu te servais pour construire de fines analyses procuraient une distance qui élargissait la vision.

Au cœur même des tragédies et des affrontements, même lorsqu'il s'agissait des luttes fratricides entre Kurdes, tu savais conserver une approche humaine pour parler du tragique destin de ton peuple, placé dans une région d'extrême violence et de tourbillons politiques. " *Quelle malchance géographique* " disais-tu. " *On ne parle pas assez des Kurdes parce que nous n'avons jamais pris d'otage, jamais détourné un avion. Mais j'en suis fier* " ajoutais-tu. C'est vrai que dans cette région le choix des alliances n'était pas simple pour qui aime les Droits de l'Homme. Et tu avais assez d'indulgence, Abdul Rahman Ghassemlou pour en comprendre les mauvaises raisons d'Etat. Comme tu savais rester proche des gens préoccupés de leurs conditions de vie. Et c'est pourquoi parmi les premiers, tu avais accueilli nos médecins volontaires français qui partirent et traitent encore les familles civiles kurdes. Nous avons beaucoup travaillé à tes côtés, dans les montagnes, et beaucoup parlé, discuté durant de longues nuits, nous t'avons écouté.

Tu étais l'homme du Tiers Monde que j'admirais le plus. A la fois guérillero et libéral, fidèle à une stratégie, tenant d'une ligne politique ferme et proposant sans cesse l'essentiel, je veux dire, tu voulais dire: la démocratie.

Ah ! si tous les leaders du Tiers Monde avaient été aussi démocrates que toi, combien de milliers de morts auraient été évités !

Dans ta petite maison : trois pièces dont une bibliothèque, au milieu des montagnes, tu me racontais tes rêves réalistes. Ils n'étaient pas de nature à effrayer les puissants de ce monde et de cette région. Ghassemlou estimait qu'aucune indépendance d'un Kurdistan rêvé n'était possible. Avec ses amis, il réclamait une autonomie du Kurdistan d'Iran et était près d'en débattre.

Et il voulait en parler avec les successeurs de Khomeiny. C'est pour cela qu'il s'était rendu à Vienne, malgré les mises en garde, pour faire la paix au nom des Kurdes.

On a eu peur de ce message de paix, alors on a tué le messager. C'est ainsi que jouent à l'exorcisme certains grands enfants qui gouvernent certaines contrées du monde.

Abdul Rahman, les hommes de ta trempe se font rares en cette fin de siècle. Et l'on a beaucoup tué ceux qui te ressemblaient, les humanistes de combat. Anouar El Sadate l'Égyptien, Issam Sartouli le Palestinien, Baodin Majerhu l'Afghan et Jean-Marie Tjibaou le Kanaque. Abdul Rahman Ghassemlou, j'ai l'impression de t'avoir connu partout, sans doute parce que tu étais un modèle.

Tu n'es pas chez toi dans cette terre Abdul Rahman Ghassemlou, aux pieds de ce mur des Fédérés qui honore d'autres combats que tu connaissais et approuvais. Tu es loin de chez toi. Avais-tu un chez toi, éternel exilé ? Ici, avec nous, tes amis, nous espérons que tu te sentiras un peu chez toi. " *La lutte est dure*", me disait-il y a dix jours mon ami Abdul Rahman Ghassemlou, surtout parce qu'en se retournant, on voit des sièges vides et des rangs éclaircis. C'est la place des compagnons qui sont tombés dans cette lutte, " *tellement d'entre nous sont morts*", me disais-tu. Et toi aussi mon ami tu es mort, comme c'est injuste.

Reste avec nous pour un moment, Abdul Rahman, et toi aussi Abdullah,. Le temps que ton pays cesse de faire verser le sang et de verser le sien. Le temps que les hommes à barbe noire ou blanche et les femmes en noir se tendent la main et cessent d'évoquer Dieu au moindre des massacres qu'ils perpétuent eux-mêmes.

**Allocution de Thomas Hammarberg
ancien secrétaire général d'Amnesty International
président du Comité suédois de soutien au peuple kurde**

Je suis venu de Suède pour vous transmettre nos condoléances, vous dire combien nous sommes choqués, quelle immense tristesse nous habite. Je suis porteur d'un message du gouvernement suédois et du parti social-démocrate actuellement au pouvoir. J'ai tenu à vous transmettre moi-même, de vive voix, les respects du Comité suédois des droits de l'homme au Kurdistan, une organisation créée récemment et inspirée dans une large mesure par Abdul Rahman Ghassemlou. Dès les années 70, les militants des droits de la personne humaine ont lutté pour la libération des Kurdes emprisonnés dans les geôles iraniennes. Cette action se poursuit jusqu'à nos jours dans ce nouveau comité suédois rassemblant tous les partis politiques, toutes les églises, syndicats et organisations humanitaires.

Pour nous, Abdul Rahman Ghassemlou avait la stature d'un homme d'Etat de dimension internationale. En juin dernier, il avait été invité au congrès de l'Internationale socialiste qui se tenait à Stockholm. Il a pu y rencontrer beaucoup d'amis du monde entier. Sans doute avait-il un réseau de relations diplomatiques plus vaste que tout autre leader kurde. Nous l'avons compris, comme organisateur, dirigeant, idéologue, il occupait une place exceptionnelle dans l'univers kurde. Homme chaleureux s'il en fut, son charme personnel et son esprit de tolérance ont fait de lui un modèle pour nous tous, dans tous nos combats politiques, dans notre lutte pour les droits de l'homme et la paix dans le monde. Le voir, c'était voir l'image d'un père nous guidant dans notre travail. Son grand savoir lui permettait d'être à la fois un leader du pankurdisme, un connaisseur des luttes dans les autres parties de la planète et de leurs liens avec la cause qu'il défendait. Internationaliste véritable, il percevait la politique comme un tout. Et sa loyauté envers son peuple était indéfectible, nous l'avons constaté.

Nous l'avons vu à Stockholm, il y a trois semaines à peine. Nous avons parlé d'une nouvelle tentative d'une solution pacifique, d'une solution qui garantirait les droits élémentaires de la population kurde d'Iran. Pour régler ce problème, il faut oser prendre des risques, il faut du courage. Tels furent ses propos.

D'avoir osé prendre ce risque lui a coûté la vie. Et nous voici, pleurant la disparition d'un grand leader, d'un ami très proche. Abdul Rahman Ghassemlou et Abdollah Ghaderi-Azar, combattants des droits de l'homme et de la paix, ont été abattus par des forces réactionnaires et corrompues.

Mais nous savons que leur oeuvre, leurs idéaux, leur héritage survivront, qu'ils vont influencer tout l'avenir.

**Allocution de Patrick Baudouin
secrétaire général de la
Fédération Internationale des Droits de l'Homme**

Où les mots sont difficiles à trouver, où les discours paraissent quelque peu vains ; il est même des moments pour ceux qui luttent depuis de nombreuses années en faveur des droits des Kurdes, des moments - il faut le dire - de quelque découragement.

Comment ! Voilà encore des militants de cette cause et parmi les plus grands qui sont tombés, lâchement assassinés. Voilà une épreuve supplémentaire pour ce peuple kurde !

Il y a quinze années, j'ai effectué là-bas un premier séjour, au Kurdistan d'Irak. A l'époque, c'était déjà une guerre parmi les autres. C'était Barzani qui était encore le chef historique. Et depuis lors, que de désillusions pour les Kurdes ! Que de combats ! Que d'atrocités commises ! Des villages détruits, des populations massacrées, des enfants qui ne peuvent pas apprendre leur langue, leurs traditions, l'usage d'armes chimiques ; tout pèse sur le peuple kurde. Et que fait l'opinion publique internationale ? Que font les gouvernements ? L'indifférence, le silence ! Je n'hésite pas à dire ici notre révolte, notre répugnance, alors que vingt millions et plus de Kurdes vivent dans de telles conditions, si difficiles depuis des années.

Mais ils le font aussi avec tant de courage. Et ce n'est pas aux Peshmergas ici présents que je parlerai de courage, eux qui savent ce que cela veut dire - puisque c'est le sens même du mot "Peshmergas" (ne pas craindre la mort et aller au devant de celle-ci) - quand il s'agit de lutter pour leur cause, leur juste cause. Non, ils ne seront pas morts en vain. La lutte continuera, nous pouvons faire confiance, nous connaissons le courage des Kurdes et nous, qui ne sommes pas forcément kurdes, nous sommes là pour leur apporter notre soutien. Nous, en tout cas, les organisations internationales avec leurs moyens, essayerons de faire en sorte que l'on parle plus des Kurdes, que l'on ne laisse pas se poursuivre les actes d'atrocité à leur encontre et que les organisations internationales, les gouvernements fassent enfin pression sur les autorités concernées, en Iran, en Irak, en Turquie, pour que cesse cette situation et qu'enfin, les Kurdes puissent bénéficier des droits légitimes qu'ils revendiquent, qu'ils puissent acquérir un minimum d'autonomie, qu'ils puissent être autre chose qu'un peuple en guerre, continuellement en guerre, continuellement opprimé.

Mais nous savons, nous savons que le courage des Kurdes aidera. Nous savons que nous ne devons pas perdre l'espérance. Et nous savons que, derrière le Dr. Ghassemlou et les deux autres militants kurdes qui ont été si sauvagement assassinés, se lèveront d'autres hommes, d'autres militants qui prendront le relais. Et nous, organisations internationales, nous tous ici présents, nous venons dire à la famille, aux amis, notre entier soutien, notre appui ; et leur dire aussi que nous espérons puiser dans ce moment que nous sentons tous douloureux, une énergie nouvelle pour que triomphe la cause kurde, si légitime.

CHRONOLOGIE

(1979-1989)

Février 1979 : Renversement de la monarchie en Iran.

Mars 1979 : Mort de Moustafa Barzani aux USA. Le gouvernement iranien autorise son inhumation en Iran.

Août 1979 : Elu à l'Assemblée des Experts chargés d'élaborer la nouvelle constitution, A.R.Ghassemlou ne peut se rendre à Téhéran, Khomeiny l'ayant condamné à mort en le qualifiant "d'ennemi de Dieu". Téhéran déclenche "la guerre sainte" contre les Kurdes d'Iran. Des dizaines de militants kurdes sont sommairement exécutés. Les Kurdes d'Iran entrent dans une période de lutte armée, laquelle se poursuit jusqu'aujourd'hui.

Septembre 1980 : Début de la guerre du Golfe entre l'Iran et l'Irak. Les Kurdes en font les frais. D'abord parce qu'une partie des combats se déroulent en territoire kurde, ensuite parce que les conflits internes opposant les Kurdes d'Iran aux autorités de Téhéran d'une part et les Kurdes irakiens au gouvernement de Bagdad d'autre part, se poursuivent sans merci.

12 septembre 1980 : Coup d'Etat en Turquie. Début d'une répression sanglante qui, en quelques années, débouche sur l'arrestation de plus de 650000 personnes.

Mai-juin 1983 : Les forces spéciales turques, estimées à 10000 hommes, pénètrent dans le Kurdistan irakien. Le but déclaré est le "nettoyage" des zones frontalières où les peshmergas avaient été actifs. Les forces turques se retirent finalement le 3 juin, sans avoir atteint leur objectif.

Décembre 1983 : Dans l'espoir d'obtenir une trêve au Kurdistan et d'épargner les populations kurdes, Jalal Talabani, chef de l'UPK, parti d'opposition kurde irakien, engage des pourparlers avec le gouvernement de Bagdad. Au bout d'un an, les négociations sont suspendues. La guerre reprend dans l'ensemble du Kurdistan.

Mai 1987 : Dans son rapport annuel sur les violations des droits de l'homme, le département d'Etat américain mentionne pour la première fois le cas des Kurdes de Turquie. Selon le quotidien turc Cumhuriyet, la publication de ce rapport crée un "sérieux malaise" à Ankara. Trente avions turcs bombardent des bases de peshmergas irakiens.

Avril 1987 : Le Parlement européen adopte une résolution condamnant la mort sous la torture d'adolescents kurdes irakiens. La résolution avertit que "si ces crimes devaient continuer, il y aurait des répercussions sur les relations entre les Etats membres et l'Irak."

Juin 1987 : Dans sa résolution du 18 juin, le Parlement européen reconnaît le génocide arménien et le problème kurde en Turquie. Ankara accuse l'Europe de trahison et de complicité avec les terroristes.

Mars 1988 : Lors des bombardements chimiques de Halabja, plus de 5000 Kurdes irakiens sont tués.

20 août 1988 : Accord de cessez-le-feu entre l'Irak et l'Iran dans la guerre du Golfe. Mais les combats continuent de faire rage au Kurdistan iranien et irakien.

25 août-10 septembre 1988: Vaste offensive irakienne dans les provinces septentrionales longeant la frontière irako-turque. 120.000 Kurdes se réfugient en Turquie. Les deux tiers d'entre eux sont transférés vers l'Iran, les autres sont installés "à titre provisoire" dans des camps contrôlés par les autorités turques. La tragédie kurde suscite une vive émotion dans l'opinion publique mondiale.

30 et 31 décembre 1988 : Sur la demande du gouvernement de Téhéran, des pourparlers sont engagés entre des émissaires du gouvernement central (Mohammad Jafar Sahraroudi et son adjoint Hadji Moustafawi) d'une part, et le Dr. Abdul Rahman Ghassemlou et son collaborateur Abdollah Qaderi-Azar, d'autre part. Servait d'intermédiaire Jalal Talabani. Lieu de rencontre: Vienne.

Janvier 1989 : La France réunit à Paris une conférence internationale sur l'interdiction de la production, du stockage et de l'usage des armes chimiques et bactériologiques.

19 et 20 janvier 1989 : Les pourparlers entre la direction du PDKI et les émissaires du gouvernement de Téhéran reprennent à Vienne. Il s'agit de trouver une solution pacifique au problème kurde et de définir les principes de l'autonomie du Kurdistan iranien.

12 juillet 1989 : A l'initiative de Téhéran, des négociations reprennent à Vienne entre les responsables du PDKI et les envoyés du gouvernement islamique. Les négociateurs sont les mêmes qu'en décembre et janvier précédents. Mais les émissaires de Téhéran sont accompagnés d'Amir Mansur Bozorgian, le garde du corps de M.J. Sahraroudi. L'intermédiaire n'est plus Jalal Talabani mais Fadhil Rassoul, un professeur d'origine kurde irakienne et de nationalité autrichienne. Selon Téhéran, Jalal Talabani aurait manqué de discrétion...

13 juillet 1989 : Vers 19h30, le Dr. A.R. Ghassemlou, son adjoint A. Qader-Azar et le professeur F. Rassoul sont assassinés dans la salle des négociations.

28 novembre 1989 : Présomés coupables par la justice autrichienne, un mandat d'arrêt est lancé contre les trois émissaires iraniens, M.J. Sahraroudi, H. Moustafawi et A.M. Bozorgian.

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L' AUTONOMIE

La région autonome comprend tout le territoire du Kurdistan iranien. Le cadre géographique de la région autonome du Kurdistan doit être délimité en tenant compte des facteurs géographiques, économiques ainsi que du désir de la majorité des habitants de chaque région habitée par des Kurdes.

Dans la région autonome du Kurdistan, tout le pouvoir appartient au peuple qui exercera cette autorité à travers ses représentants au Conseil Supérieur du Kurdistan.

Les relations extérieures (politiques et économiques), la défense nationale (l' armée) , la planification économique à long terme et la détermination du système monétaire seront la prérogative du Gouvernement Central. En dehors de ces tâches, les compétences de l' administration du Kurdistan reviennent au Gouvernement Autonome du Kurdistan. Le peuple de la région autonome du Kurdistan, comme les autres compatriotes dans tout l' Iran, participeront sans aucune discrimination à l' administration des affaires du pays par les moyens prévus dans la législation.

Le Conseil Supérieur du Kurdistan désignera le Gouvernement Autonome du Kurdistan qui, lui, sera responsable devant le Conseil.

La sécurité et l' ordre intérieur du Kurdistan seront confiés aux forces des Peshmergas et aux autres organes du maintien de l' ordre de la région autonome. L' armée aura pour tâche de défendre l' indépendance et les frontières du pays. Elle n' aura rien à voir avec l' ordre et la sécurité intérieure.

La langue kurde sera la langue officielle de l' enseignement et servira à la correspondance intérieure de la région autonome. Le droit d' enseignement en langue kurde sera reconnu pour les habitants de la région dans tous les niveaux de l' éducation. La langue persane est aussi la langue officielle de la région, comme pour d' autres régions d' Iran, et sera enseignée dans les écoles en même temps que la langue kurde. La correspondance administrative de la région autonome du Kurdistan avec l' administration centrale ainsi qu' avec d' autres régions d' Iran, aussi bien qu' avec les administrations qui dépendent du gouvernement central, sera maintenue en langue persane.

Tous les habitants non-kurdes de la région autonome sont libres de propager leur propre culture. Ils ont le droit d' enseigner en leur langue.

• • •
•

LES DROITS DES HABITANTS DE LA REGION
AUTONOME

Tous les droits et libertés précisés dans la Déclaration Universelle des Droits de l' Homme et dans les conventions internationales dépendantes de cette déclaration tels, liberté d' opinion, d' expression, de la presse, liberté de formation des partis, des organisations politiques, des unions et des conseils ouvriers, paysans et professionnels, des associations démocratiques et de leurs activités, liberté de choisir le travail et le lieu de résidence, enfin la liberté de religion, sont garantis dans le Kurdistan autonome, comme dans d' autres régions d' Iran. Tous les habitants du Kurdistan, hommes et femmes, comme dans d' autres régions d' Iran, profiteront de l' égalité des droits sociaux, économiques, politiques et culturels, sans aucune discrimination sexuelle, ethnique, raciale et religieuse.

Dans la région autonome, la religion est séparée de l' Etat, mais le gouvernement Autonome du Kurdistan aidera les foyers religieux et apportera une aide matérielle et morale aux dignitaires religieux patriotes.

Hommes et femmes seront égaux en droit dans la famille, la société et recevront à travail égal un salaire égal.

• • •
•

Democratic Party of Iranian Kurdistan

Parti Démocratique du Kurdistan d'Iran



حزب ديمقراطى كردستان ايران
 حيزبى ديموقراتى كوردستانى ايران

Abdul Rahman Ghassemlou
 Secrétaire Général du
 Parti Démocratique du
 Kurdistan d'Iran

Kurdistan, le 3 août 1988

à

Son Excellence
 Javier Perez De Cuellar,
 Secrétaire Général de
 l'Organisation des Nations
 Unies
 NEW-YORK, U.S.A.

Excellence,

Depuis neuf ans, la République islamique impose une guerre au peuple kurde du Kurdistan d'Iran non voulue par lui. En mars 1979, cette guerre a débuté par des affrontements locaux pour se transformer en août de la même année, en guerre totale touchant l'ensemble du territoire du Kurdistan iranien, qui compte plus de sept millions d'habitants. Elle a fait jusqu'à présent plus de 40 000 victimes dans la population civile et des centaines de milliers de sans-abri, réduits à l'errance.

Les forces armées de la République islamique, par l'emploi d'armements modernes et sophistiqués, ont anéanti des dizaines de villages kurdes et causé d'importants dégâts aux centres économiques et à la population citadine. Pour réprimer le peuple kurde, le gouvernement central a dépêché sur place une armée de 200 000 hommes, disséminés dans 3 000 bases, installées dans les villages et les montagnes.

A l'heure actuelle cette région est totalement militarisée et transformée en une vaste caserne.

Les revendications de la population du Kurdistan d'Iran sont très simples : l'autonomie au sein de l'Iran, lesquelles sont reconnues dans la Charte des Nations Unies.

Lorsque le 18 juillet dernier, le gouvernement iranien a accepté la résolution 598 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, le Parti Démocratique du Kurdistan d'Iran qui dirige le mouvement du peuple kurde d'Iran, a accueilli favorablement cette décision. Dès le début du conflit Iran-Irak, notre Parti s'est prononcé pour

l'arrêt des hostilités et le rétablissement de la paix, dénonçant cette guerre absurde, comme contraire aux intérêts des populations des deux pays. Cependant la fin de ce conflit ne signifie en rien la fin de la guerre dans notre pays ; la résistance armée du peuple kurde en faveur de la démocratie pour l'Iran et de l'autonomie pour le Kurdistan se poursuit.

Tout en soutenant la fin des hostilités entre les deux belligérents, notre Parti, en tant que parti politique responsable, déclare que la guerre n'est pas terminée dans notre pays. Tant que les revendications légitimes du peuple kurde ne seront pas satisfaites, l'ensemble de l'Iran et les frontières irano-irakiennes ne connaîtront pas la paix.

Monsieur le Secrétaire Général, notre Parti, avec ses 43 ans d'expérience, a toujours été opposé à toute action terroriste, aux prises d'otages ou détournements d'avion, en un mot, à tout acte mettant en danger la vie de personnes innocentes. La position de notre Parti a toujours été celle de la recherche de la paix et du rejet de la guerre. Actuellement vous tentez de rétablir la paix sur les frontières Iran-Irak, ce qui est aussi notre objectif, sachez qu'il est impossible que la paix soit effective dans cette région tant que la guerre au Kurdistan iranien se poursuit, même si les gouvernements des deux pays réussissent à s'entendre. En effet, des kilomètres de frontières communes aux deux pays sont tenues du côté iranien par les maquisards du Parti Démocratique du Kurdistan d'Iran. Quelques milliers de Peshmergas seront toujours capables de menacer la paix dans cette région.

En votre qualité de Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies ayant en charge la défense des droits de l'homme et du droit des peuples à l'autodétermination, vous devez rester vigilant pour que la guerre entre l'Iran et l'Irak ne s'achève pas au détriment du peuple kurde. Pour sa part, le peuple kurde est déterminé à défendre ses revendications légitimes et son existence par tous les moyens en sa possession.

Pour assurer une paix durable et la sécurité dans cette région, il est nécessaire de prendre en considération les conditions qui assureront la paix au Kurdistan, et dans le cadre de l'application de la résolution 598, il est fondamental que ce fait soit partie intégrante des négociations.

Monsieur le Secrétaire Général, la question kurde d'Iran n'est pas un problème interne au pays. Il s'agit des droits humains et nationaux les plus élémentaires d'un peuple qui sont bafoués, et vous, qui avez le devoir de défendre les droits de l'homme, vous devez agir pour préserver le droit à l'existence de l'un des peuples les plus anciens de la région.

Nous attendons une démarche de votre part et vous informons de notre disponibilité pour une collaboration totale dans ce domaine. Cependant, nous déclarons clairement que dans le cas où notre proposition ne serait pas prise en compte, vos efforts en faveur de la paix ne pourraient être couronnés d'un succès complet. La responsabilité de cet insuccès incomberait alors à l'Organisation des Nations Unies.

Je vous prie d'agréer, Excellence, l'expression de ma plus Haute Considération.

Abdul Rahman Ghassemlou

Institut kurde de Paris

" LA GUERRE ENTRE L' IRAK ET L'IRAN,
IMPACT SUR LE MOUVEMENT NATIONAL KURDE "

(A.R.Ghassemlou)

MADRID, le 6 octobre 1988

La guerre irano-irakienne qui a duré près de huit ans, a eu des conséquences désastreuses pour les deux pays. Plus d' un million de tués et de blessés. Des centaines de villes et villages ruinés des milliers d' entreprises économiques, d' écoles et d' hôpitaux détruits, des millions de gens expulsés de leur maison et de leur terre ! Telles sont très brièvement résumées les conséquences de la guerre. Si les dégâts matériels peuvent être évalués entre 300 et 500 milliards de dollars, l' impact de ce conflit n' est pas quantifiable et va durer probablement des dizaines d' années.

Ces huit années de guerre particulièrement sanglante, au cours desquelles toutes sortes d'armes ont été utilisées -et même celles interdites par les conventions internationales - pour exterminer des populations civiles, ont provoqué une hostilité entre les deux peuples voisins qui ne pourra s' atténuer que dans un avenir lointain. Il faut ajouter aux résultats de cette guerre, sans aucun intérêt pour aucun des deux peuples, les chocs psychologiques, l' accroissement des maladies mentales, l' éclatement des familles. Après huit ans de guerre coûteuse sur le plan matériel et humain, les deux pays se retrouvent à leur point de départ, en septembre 1980. Devant ce bilan désastreux, peut-on vraiment parler de vainqueur?

Les deux pays, épuisés par la guerre ont dû accepter le cessez-le-feu. L' Irak le demandait depuis quelques années, l' Iran a été amené à s' incliner. Khomeiny pour lequel la poursuite de cette guerre était un "don de Dieu" a donné son accord à contrecœur à la résolution 598 du Conseil de Sécurité. En effet, Khomeiny n' a accepté le cessez-le-feu - comme s' il avait avalé du poisson, selon ses propres termes - que parce que le pouvoir des Ayatollahs était ébranlé par l' opposition grandissante du peuple iranien à la guerre, laquelle se manifestait par un mécontentement général, le refus de la jeunesse d' aller au front, la crise économique et les conflits sociaux. Les défaites militaires des derniers mois ont apporté la preuve que le moral des forces armées iraniennes était ébranlé, ce moral qui avait assuré la supériorité des combattants de l' armée islamique.

L' isolement de la République islamique sur la scène internationale, dû aux pratiques terroristes, son mépris des droits de la personne humaine et des règles diplomatiques d' une part, et les difficultés

de se procurer des armes auxquelles il faut ajouter les facteurs intérieurs d' autrepart, ont provoqué des conflits au sein même des instances suprêmes de la République et la panique dans la classe dirigeante.

La pression des grandes puissances dans le Golfe et plus particulièrement celle des Américains a rendu de plus en plus vulnérable le fragile pouvoir des Ayatollahs. Le gouvernement iranien, dirigé par Khomeiny, a compris que la prolongation de la guerre menaçait l' existence même du pouvoir islamique. Et c' est pour sauver leur pouvoir que les religieux ont été obligés d' accepter le cessez-le-feu.

Le cessez-le-feu entre les belligérants ne signifie pas la fin du conflit. Les négociations en cours font la démonstration du chemin qui reste à parcourir pour parvenir aux négociations d' une paix durable, lesquelles passent par le règlement du contentieux entre les deux pays, l' assurance de la non-intervention dans les affaires intérieures de l' autre partie jusqu' à la coopération des deux gouvernements ! Les experts sont unanimes pour affirmer que, sans des changements radicaux dans l' un ou l' autre de ces pays, les négociations pourraient durer des mois, voire des années.

Dans la situation actuelle, l' analogie entre les événements de 1966 et ceux de 1975 - date des accords entre l' Irak et l' Iran signés à Alger et qui avaient alors causé l' effondrement du mouvement national kurde en Irak dirigé par Mustafa Barzani - n' est pas justifiée. A cette époque, l' Irak avait cédé à l' Iran une partie du Chatt el-Arab en échange de l' arrêt de son soutien à l' insurrection kurde en Irak. La direction de l' insurrection kurde, marquée par le tribalisme, ne s' était pas montrée à la hauteur des circonstances et avait tout simplement capitulé.

La situation actuelle est différente. Les motifs qui ont provoqué cette longue guerre sanglante n' ont pas disparu. Pour ne citer que les divergences les plus graves : la délimitation des frontières et surtout dans le Chatt el-Arab, la question kurde sous tous les aspects, les ambitions expansionnistes des deux pays, l' antagonisme entre les nationalismes arabe et persan dont les racines plongent dans l' histoire. Il ne faut pas oublier la nature et la philosophie diamétralement opposées de ces deux régimes. Le régime iranien, à caractère chiite fondamentaliste, considère comme " un devoir sacré " son intervention dans les affaires des pays musulmans, et plus particulièrement les pays où vit une forte communauté chiite.

Maintenant, il n' est pas exclu que l' histoire se répète et que les gouvernements des Etats qui se partagent le Kurdistan, se concertent pour écraser le mouvement national kurde dans son ensemble. C' est la pire alternative. Bien que peu probable, on ne peut pas, dans les circonstances actuelles, l' exclure totalement.

Dans un tel contexte, les Kurdes n' ont qu' une solution, s' unir pour se défendre par tous les moyens. Que ce soit clair : cette fois-ci, il n' y aura pas de capitulation. La résistance du peuple kurde se poursuivra dans les villes et dans les campagnes et elle aura recours à toutes les formes de lutte. Aujourd' hui, un mouvement bien organisé

avec à sa tête une direction révolutionnaire existe au Kurdistan.

Dans les conditions nées du cessez-le-feu entre l' Iran et l' Irak, les Kurdes ont deux tâches essentielles : Tout en poursuivant leur lutte, les Kurdes doivent :

D' abord s' imposer comme un facteur indépendant sur la scène politique du Moyen-Orient. Il est nécessaire que le monde comprenne une réalité jusqu' ici déguisée. Il n' y a pas une seule guerre irano-irakienne. Il y en a trois. Le cessez-le-feu entre l' Iran et l' Irak n' entraîne pas la paix entre les Kurdes iraniens et le gouvernement iranien, ni entre les Kurdes irakiens et le gouvernement irakien. La guerre des Kurdes continue et il n' y aura pas de paix durable dans la région tant que la question kurde ne sera pas résolue. Dans ce contexte, il est nécessaire de souligner qu' il est illusoire de croire qu' une fois la paix établie entre l' Iran et l' Irak, les observateurs de l' ONU postés sur les frontières ne seront pas surpris par l' extension du champ de bataille. En effet, plus de cinq cents kilomètres de la frontière qui sépare l' Iran de l' Irak passe par le Kurdistan, région aujourd' hui en partie contrôlée par le mouvement national kurde.

Les Kurdes doivent ensuite oeuvrer à l' internationalisation du problème kurde. Il est vraiment triste que la question kurde ait attiré l' attention de l' opinion internationale seulement après que les kurdes aient été la victime de bombes chimiques. Il faut doré et déjà éviter de réduire le problème kurde au seul usage des armes chimiques. Il nous faut poser la question kurde dans toute sa dimension, poser le problème de 25 millions d' hommes et de femmes qui constituent une nation avec le droit à l' autodétermination.

Certes, les régimes politiques des pays qui se partagent le Kurdistan sont différents. La Turquie joue la carte de l' Europe et de la démocratie. Elle pourrait être amenée, un jour ou l' autre, en dépit des réticences des dirigeants actuels, à reconnaître l' identité et les droits nationaux des Kurdes en Turquie. Ceux-ci pourraient alors profiter des possibilités légales pour imposer leurs revendications. Tandis que dans la République islamique où règne un despotisme moyen-âgeux, les Kurdes ont été contraints à prendre les armes pour défendre leur identité et leur liberté.

Le droit à l' autodétermination pourrait se traduire de plusieurs façons et se manifester sous différentes formes: l' autonomie , le fédéralisme, l' indépendance. En Iran, nous avons choisi l' autonomie, et le mot d' ordre de notre parti " Démocratie pour l' Iran et autonomie pour le Kurdistan" ne dépasse pas le cadre de l' Etat iranien. Nous pensons que, compte tenu des expériences historiques et des conditions géopolitiques de la région, c' est un mot d' ordre réaliste.

La revendication de l' autonomie est légitime et modeste. Nous voulons sauvegarder notre culture. La langue kurde doit être reconnue comme une langue officielle au Kurdistan d' Iran. Les enfants kurdes doivent pouvoir être éduqués dans leur langue. Le pouvoir politique doit être décentralisé et les affaires intérieures du Kurdistan gérées par les représentants du peuple kurde démocratiquement élus. Le but fondamental de ces revendications est que les Kurdes ne doivent plus se sentir étrangers dans leur patrie, et ne plus être considérés

des citoyens de deuxième, voire de troisième classe.

Etre Kurde aujourd' hui en Iran est une malédiction! Depuis plusieurs dizaines années, les Kurdes d' Iran luttent pour l' autonomie et l' obtention des droits les plus élémentaires. Voilà dix ans que la guerre leur est imposée, une fois de plus. En dépit des 50.000 victimes civiles et les 4500 combattants morts au champ de bataille, la résistance continue. Depuis l' arrêt des hostilités avec l' Irak, dans toutes les régions du Kurdistan d' Iran les peshmergas, maquisards kurdes, ont porté des coups au régime Khomeiny. Selon des informations récentes, les Ayatollahs préparent une grande offensive dans le Kurdistan central. Les peshmergas qui mènent une guerre de guérilla, ne seront guère affectés par l' assaut de l' armée, mais nous sommes extrêmement inquiets sur le sort des populations civiles. C' est la raison pour laquelle nous affirmons que l' autonomie, qui fait partie intégrante des droits de l' homme, ne devrait pas demeurer une affaire intérieure des pays concernés. La communauté internationale peut et doit défendre la cause du peuple kurde en général, y compris son droit à l' autonomie. C' est la raison pour laquelle, il est impératif d' exiger que la question kurde fasse partie des négociations entre l' Irak et l' Iran, sous l' égide du secrétaire général des Nations Unies.

La solidarité internationale a déjà influencé positivement le cours des événements dans plusieurs pays. Elle pourrait une fois de plus démontrer sa puissance en défendant la juste cause des Kurdes qui vivent des moments critiques.

En adoptant le slogan " Démocratie pour l' Iran et autonomie pour le Kurdistan ", le Parti Démocratique du Kurdistan d' Iran apporte la preuve de son attachement à la démocratie. Cela découle des règlements intérieurs profondément démocratiques de notre parti et de son respect du pluralisme dans le pays. Et je vous prie de me croire, c' est une tâche particulièrement difficile de faire respecter la démocratie dans une région souffrant de sous-développement, sans tradition démocratique et en pleine guerre.

La direction du Parti Démocratique du Kurdistan d' Iran a fait tout son possible et elle poursuivra ses efforts afin de sauvegarder les règles démocratiques à la fois dans le parti et dans le pays.

Nous sommes persuadés que la démocratie est le problème-clé. Sans une démocratie stable et enracinée, l' autonomie du Kurdistan sera toujours menacée. Seule la démocratie bien installée en Iran peut garantir l' autonomie du Kurdistan.

En tant qu' organisation démocratique, le PDKI s' est toujours refusé, par principe et dans la pratique, à tout acte de terrorisme, que ce soit la détournement d' avion, la pose de bombes, la prise d' otages... Bref, tout ce qui peut menacer la vie et la sécurité des populations civiles. Renier nos principes, et perdre ainsi notre image de parti politique responsable, démocratique et humanitaire pour une publicité éphémère serait vain et inutile.

Chers amis, nous avons un besoin urgent du soutien moral et politique de la communauté internationale. Un proverbe kurde dit: " Un ennemi, c' est trop et mille amis, c' est peu. c' est la raison pour laquelle nous sommes à la recherche d' amis.

R A P P O R T

LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME EN IRAN

MISSION D'ENQUETE AU KURDISTAN IRANIEN

(9 AOÛT - 8 SEPTEMBRE 1983)

MISSION EFFECTUEE PAR :

Monsieur Christian ROSTOKER
Avocat à la Cour
Secrétaire Général Adjoint de la FIDH

Institut kurde de Paris

PRESENTATION

Au début du mois de Juin 1983, la F.I.D.H. était avertie de l'exécution, à la prison d'OURMIAH, de 59 personnes (garçons et filles) âgées pour la plupart de 16 à 25 ans.

Selon les informations qui nous avaient alors été communiquées, ces 59 personnes n'avaient commis aucun crime ou délit.

Tout au plus, pouvait-il être reproché à quelques unes d'être militantes du Parti Démocratique du Kurdistan Iranien (P.D.K.I.) qui combat pour "La Démocratie en Iran et l'Autonomie du Kurdistan".

Ces peines capitales auraient été décidées au cours de procès sommaires, d'une durée de quelques minutes, par un Mollah, tout dévoué à la cause de la République Islamique et faisant fonction de "Juge impartial et indépendant".

Toujours selon les informations qui nous parvenaient d'Iran, des centaines de civils appartenant à la minorité Kurde vivant dans ce pays, étaient emprisonnés, torturés, exécutés, alors que dans le même temps, de très nombreux villages étaient bombardés ou attaqués, provoquant ainsi l'exil de milliers de paysans.

Sous le régime du SHAH d'IRAN, la F.I.D.H. avait eu, à plusieurs reprises, la possibilité d'envoyer des observateurs enquêter sur la situation des Droits de l'Homme dans ce pays.

Depuis l'instauration de la République Islamique, toutes les demandes présentées aux Autorités de TEHERAN ont été systématiquement refusées.

Devant la gravité des informations qui lui étaient rapportées, la F.I.D.H. décidait de mandater un observateur afin d'aller enquêter sur les conditions d'application de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme au Kurdistan Iranien par :

- 1°) Le Gouvernement de la République Islamique d'Iran.
- 2°) Le Parti Démocratique du Kurdistan Iranien, en lutte armée contre le Gouvernement de TEHERAN, dans les territoires qu'il contrôle.
(Conditions de détention et traitement des prisonniers appartenant à l'armée iranienne ou passedars)

Des dizaines de réfugiés nous ont expliqué comment leur village avait été bombardé par l'Armée et attaqué par les PASSEDARS, les obligeant à fuir sans cesse.

Ainsi donc, ce sont les populations civiles vivant au KURDISTAN d'IRAN, qui sont systématiquement et directement victimes des violations des Droits de l'Homme de la part du régime de TEHERAN.

Pour être tout-à-fait complet, ce rapport devrait contenir l'indication du nombre des personnes arrêtées et actuellement détenues au Kurdistan Iranien (ces chiffres en réalité doivent être très proches l'un de l'autre, le nombre des prisonniers libérés étant très limité).

Il nous est impossible de dire combien de milliers de femmes et d'hommes se trouvent dans cette situation.

A défaut, pourrons nous reprendre à notre compte ce que nous rapportait, il y a quelques jours, cette habitante de MAHABAD dont les deux fils avaient été exécutés au mois de Mai 1983.

" KHOMEINY pense que tout le monde au Kurdistan,
" même les chats et les chiens sont membres du
" P.D.K.I ou du KOMALA.

" Dans ces conditions, qui pourrait raisonnablement
" ne pas craindre d'être arrêté demain.

Reste alors à poser cette question capitale :

Est-il exact, ainsi que les nombreux témoignages que nous avons recueillis tendent à le prouver, que des civils, condamnés à des peines de prison, sont exécutés, (comme ce fut le cas à la prison d'OURMIAH au mois d'Août 1983) uniquement afin de pouvoir les vider de leur sang et transfuser celui-ci sur les Gardiens de la Révolution blessés dans des embuscades ou sur le front Irano-Irakien ?

En tout état de cause, il appartient plus que jamais aux membres de la Communauté Internationale attachés à la défense des principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, lesquels comprennent les principaux partenaires économiques de la République Islamique d'Iran (Japon, République Fédérale d'Allemagne, Grande Bretagne) de faire pression sur ce pays afin que soit rapidement mis un terme aux violations répétées des Droits de l'Homme qui s'y perpétuent.

Compte-tenu du refus du Gouvernement Iranien d'accorder un visa aux représentants des Organisations Humanitaires, une telle mission ne pouvait, par définition, qu'être limitée sur un plan géographique.

Pour les mêmes raisons, elle ne pouvait porter sur les violations des Droits de l'Homme commises dans d'autres régions de l'Iran, ou à l'égard d'autres minorités (telles les BAHAI'S) ou mouvements politiques (tels les MOUJAHEDIN) même si la F.I.D.E. en est également particulièrement préoccupée.

Mais un tel rapport aurait été notablement incomplet s'il n'était pas en grande partie bâti autour de témoignages recueillis auprès de ceux qui vivent dans les villes du Kurdistan Iranien (contrôlés par l'Armée ou les PASSADARS) et qui, soit eux-mêmes, soit leurs proches ont été arrêtés, torturés ou exécutés.

Pour des raisons évidentes, nous ne pouvions pénétrer dans ces villes et notamment, celle MAHABAD d'où étaient originaires les 59 personnes exécutées en Mai 1983 à la prison d'OURMIAH.

Ce sont alors des dizaines d'hommes et de femmes qui sont venues de MAHABAD pour nous apporter leurs témoignages, malgré les risques que leur faisait courir une telle démarche montrant ainsi quelle importance avait à leurs yeux la première mission humanitaire venant enquêter sur la situation des Droits de l'Homme en IRAN.

A ces témoignages, s'ajoutent ceux que nous avons pu recueillir dans les nombreux villages que nous avons traversés dans la région de SERDASHTE-MAHABAD où nous avons séjourné plus de trois semaines.

Nous avons enfin visiter les deux prisons centrales du P.D.K.I. où nous nous sommes naturellement entretenus avec de nombreux prisonniers.

Ainsi que nous l'avons déjà expliqué, le fait que l'Armée Iranienne et les PASSEDAFS contrôlent les villes et les routes situées au Kurdistan Iranien (on évalue en effet à plus de 100.000 le nombre des soldats et PASSEDAFS engagés sur le front du Kurdistan auxquels s'opposent 12.000 PERSHMERGAS) nous a obligés de cantonner notre mission d'investigation dans les limites que nous avons décrites ci-dessus.

CONCLUSION

Le 15 Août 1983, visitant l'hôpital de MAZNAWE, j'ai vu un homme paraissant âgé de 50 ans, qui avait été amputé d'une jambe et d'un bras.

"Je m'appelle Morad HAMZAZADEH", m'a-t-il dit, "je suis âgé de 33 ans".

"Il y a deux ans, alors que j'étais PESHMERGA, les PASSEDARS m'ont arrêté.

"Bien que blessé à la tête et à une jambe, ils m'ont torturé pendant 6 mois sans interruption. Ils ont versé de l'eau chaude sur mes plaies vives, frappé tous les jours avec des tubes en fer.

"Pendant 6 mois, je leur ai dit que je n'étais pas PESHMERGA comme ils le croyaient, mais berger. A la fin, ils m'ont relâché, en me disant que de toute façon dans mon état, je n'en avais plus pour très longtemps.

"Heureusement, j'ai pu être soigné à temps, mais j'ai dû être amputé à la suite des tortures subies, de l'absence de soins dont j'ai été l'objet.

Témoignage exceptionnel que celui de cet homme, car tout PESMERGA capturé est immédiatement torturé et exécuté, les autorités Iraniennes se refusant à échanger des prisonniers avec des Kurdes d'Iran.

Attitude logique si l'on considère que leur propagande tend à faire croire que les prisonniers iraniens sont systématiquement torturés et exécutés.

Notre enquête a pu démontrer que la vérité est à l'opposé et que les prisonniers capturés par le P D K I sont traités avec dignité et respect de l'être humain.

Cette enquête nous a également forgé la conviction que les prisonniers Kurdes étaient systématiquement victimes des méthodes de tortures les plus brutales, étaient soumis à des conditions de détention dégradantes, des dizaines étant ensuite fusillés, sans qu'aucun crime ou délit puisse leur être opposé.

LA MORT D' UN HUMANISTE

" La démocratie, rien que la démocratie... Je crois qu' il est possible de passer d' une dictature à un régime démocratique en faisant l' économie d' une dictature intermédiaire... Certes, il est plus long d' expliquer que d' ordonner mais à terme, la morale et l' efficacité y trouvent leur compte.. " Ces phrases et tant d' autres encore, nous ne les entendrons plus dans ta bouche : le 13 juillet, avec Abdullah Gaderi-Azar, notre ami, tu as été ravi à notre affection lors d' un attentat perpétré par un ennemi sans honneur, qui avait cru devoir maquiller en négociations ce qui ne devait être que les prémices d' un assassinat.

Homme de grande culture, pétri d' histoire, celle du peuple kurde, celle de l' Iran mais aussi la nôtre, tu avais acquis la conviction que la cause kurde ne peut être gagnée que par la voie de la négociation : " nous sommes 25 millions et personne ne connaît notre existence ni notre combat. Comment exporter sa cause lorsque l' on ne se trouve pas impliqué dans un conflit entre l' Est et l' Ouest, lorsqu' on refuse les assassinats politiques, les prises d' otages et les détournements d' avion? " A tes côtés, depuis cinq ans, nous avons appris à connaître, en harmonie avec les paysages dans lesquels elle se développe, la grandeur de la cause défendue par le Parti Démocratique du Kurdistan d' Iran, dont tu assurais la direction depuis plus de quinze ans.

Grâce à Bernard Kouchner, nous avons rejoint dans l' assistance humanitaire de tes peshmergas nos camarades de l' Aide Médicale Internationale en place depuis deux ans. Nous avons instauré des cours pratiques de secourisme, assuré la responsabilité médicale de l' Hôpital du 25 Gallawege, puis avec les équipes de l' AMI, celle de l' Hôpital d' Azadi.

En toi et en Abdullah, nous avons constamment trouvé non seulement des partenaires toujours à l' écoute de la moindre de nos doléances mais les inspirateurs d' une pensée humanitaire que, jamais ailleurs dans le tiers monde, il ne nous avait été donné de rencontrer.

Aux heures les plus sombres de la guerre entre l' Irak et l' Iran, tu nous avais dit: " Celui qui a peur meurt tous les jours, celui qui n' a pas peur ne meurt qu' une fois. "

Rahman, tu n' es pas mort non plus qu' Abdullah, nous resterons fidèles à ton message, toujours présents aux côtés de nos frères kurdes aujourd' hui orphelins comme nous-mêmes.

Nous n' oublierons ni ta personne, ni ton exemple, au moment où ceux-ci s' éloignent déjà, avec toi, dans la légende....

Dr. Bernard Granjon
vice-président

Médecins du Monde
Organisation Humanitaire

• • •

•

LES KURDES

25 millions de sans patrie

*"On ne parle pas assez des Kurdes parce que
nous n'avons jamais pris d'otage,
jamais détourné un avion.
Mais j'en suis fier".*

Abdul Rahman GHASSEMLOU



Institut Kurde de Paris

Institut kurde de Paris

Institut kurde de Paris

PDKI c/o AFK.B.P.102.75623 PARIS CEDEX 13 ,FRANCE